

Le chlorure de calcium peut également être associé aux préparations opiacées, au sirop de codéine, dans le traitement des hémorrhagies.

Contre-indications de la médication recalciante. — L'emploi du chlorure de calcium ne doit pas être prolongé. Il donne, en effet, au-delà d'un degré favorable de concentration des effets inverses.

De plus, on doit l'éviter chez les sujets prédisposés à la rétention calcique et à l'athérome, il ne doit pas être prescrit aux vieillards, aux alcooliques, aux saturnins (Luper et Boneri).

Il ne doit être employé qu'avec précaution, à doses faibles et pendant un temps assez court suivi d'intervalles de repos.

PHARMACOLOGIE

Poudres antimigraineuses et antinévralgiques (1).

Voici une série de formules qui sont basées principalement sur l'association de l'antipyrine, du pyramidon, de l'aspirine, de la quinine, de la phénacétine, etc., association qui peut donner de très bons résultats.

Ces trois groupes de substances, diversement combinées entre elles, ou à d'autres substances analgésiantes, hypnotiques, tonocardiaques ou eupeptiques, fournissent d'innombrables associations synergiques à prédominance antinévralgique.

L'association synergique des trois groupes peut être réalisée par exemple comme suit :

Phénacétine.....	} à à 0 grammes 25
Bichlorhydrate de quinine.....	
Antipyrine.....	

Pour un cachet ; recommandable dans la grippe algique.

On pourra en renforcer l'action analgésique par l'addition d'exalgine et en combattre les effets déprimeurs par addition de caféine :

Caféine.....	} à à 0 gramme 10
Exalgine.....	
Phénacétine.....	
Bichlorhydrate de quinine.....	
Antipyrine.....	0 — 50

Pour un cachet, recommandable dans la grippe algique avec tendance à l'adynamie.

(1) M. Martinet, dans la *Presse Médicale* (No 21).